

Que faire si vous avez été exposé à une personne qui a été testée positive à la COVID-19?

Êtes-vous entièrement vacciné (14 jours au moins doivent s'être écoulés depuis votre deuxième dose de vaccin)?

Non

Vous devriez vous [auto-isoler](#) et vous faire tester immédiatement. Si le résultat est négatif, il est recommandé de subir un autre test sept jours plus tard.

Vous devez vous auto-isoler pendant **10 jours** après votre dernière exposition à un cas de COVID-19 même si le résultat de votre test est négatif.

Avez-vous des [symptômes](#) de la COVID-19?

Oui

Vos symptômes doivent s'améliorer pendant au moins 24 heures (48 heures pour des symptômes gastro-intestinaux) avant de mettre fin à l'isolement.

Ce que doivent faire les membres de votre ménage :

S'ils **sont** entièrement vaccinés, ils ne doivent pas s'auto-isoler.

S'ils ne **sont pas** entièrement vaccinés, ils devraient s'auto-isoler en attendant le résultat du test et ne quitter le domicile que pour des activités essentielles (p. ex., travail, école) pendant votre isolement.

Non

Ce que doivent faire les membres de votre ménage :

S'ils **sont** entièrement vaccinés, ils ne doivent pas s'auto-isoler.

S'ils ne **sont pas** entièrement vaccinés, ils devraient rester à domicile et ne sortir que pour des activités essentielles (p. ex., travail, école) pendant votre isolement.

Oui

Avez-vous des [symptômes](#) de la COVID-19?

Oui

Vous devriez vous [auto-isoler](#) et vous faire tester immédiatement.

Si le résultat de votre test est **positif**, vous devez vous auto-isoler pendant dix jours.

Si le résultat de votre test est **négatif**, vous pouvez sortir de l'isolement si vos symptômes s'améliorent pendant au moins 24 heures (48 heures pour des symptômes gastro-intestinaux).

Que devraient faire les membres de votre ménage?

S'ils **sont** entièrement vaccinés, ils ne doivent pas s'auto-isoler.

S'ils ne **sont pas** entièrement vaccinés, ils devraient s'auto-isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif.

Non

Il est probable* que vous ne soyez pas obligé de vous auto-isoler, mais vous devriez vous faire tester.**

Pendant dix jours vous devriez [surveiller vos symptômes](#), respecter les mesures sanitaires (porter un masque hors du domicile, s'[auto-isoler](#) et se faire tester en cas d'apparition de symptômes).

Ils ne doivent pas s'auto-isoler.

Le bureau de santé publique local vous contactera prochainement pour vous donner des instructions.

*Le bureau de santé publique local peut tout de même exiger l'auto-isolement. Consultez [Personnes entièrement vaccinées contre la COVID-19 : Document d'orientation provisoire sur la gestion des cas, des contacts et des éclosions](#) pour les personnes immunodéprimées et les résidents de maisons collectives à risques élevés / patients hospitalisés. **Voir le [document d'orientation sur les tests de dépistage](#).